

8h45 - Accueil des participants

9h15 - Allocutions d'ouverture et introduction

Antoine CHOPPLET, Vice-Doyen de la faculté de droit

Serge PUGEAULT, Directeur du Centre de Recherches Droit et Territoire (CRDT)

Denis JOUVE, Professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

MATIN

Présidence de **Luc KLEIN**,

Professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

DROIT COMPARÉ

9h30 - **Alexis BUIXAN**, Docteur en droit public,

La culture de la Constitution en France. Reconnaissance d'une notion à la lumière des cultures constitutionnelles (France et États-Unis), Rennes 1, 2020.

9h45 - **Rym FASSI-FIHRI**, Docteure en droit public,

Les droits et libertés du numérique: des droits fondamentaux en voie d'élaboration. Étude comparée en droits français et américain. Bordeaux, 2021.

10h - Discussion sur les interventions

1^{ER} ATELIER

10h15 - Le choix des États objets de la comparaison

10h40 - Pause-café

11h - **Mariana ALMEIDA KATO**, Docteure en droit public,

La transparence de la justice constitutionnelle: une étude de droit comparé (France, Brésil, États-Unis), Reims, 2021.

11h15 - **Adrien MONAT**, Docteur en droit public,

Le fédéralisme sans l'État fédéral - La question de l'unité de l'Espagne et du Royaume-Uni, Paris 5, 2020.

11h30 - Discussion sur les interventions

2^{ÈME} ATELIER

11h45 - La méthode utilisée

12h10 - Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

Présidence de **Arnaud COUTANT**,

Professeur de droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

DROIT ÉTRANGER

14h - **Mathilde LAPORTE**, Docteure en droit,

La distinction public-privé aux États-Unis et la tradition doctrinale du legal, Paris 2, 2020.

14h15 - **Maud MICHAUT**, Docteure en droit public,

L'État administratif aux États-Unis, Paris 2, 2021.

14h30 - Discussion sur les interventions

3^{ÈME} ATELIER

14h40 - La différence entre le droit comparé et le droit étranger

15h - Pause-café

15h15 - **Marie PADILLA**, Docteure en droit public,

Droit public et doctrine publiciste au Royaume-Uni: regard critique sur un objet à (re)construire, Bordeaux, 2021.

15h30 - **Anthony SFEZ**, Docteur en droit public,

La question catalane ou le problème de la souveraineté en Espagne, Paris 2, 2020.

15h45 - Discussion sur les interventions

4^{ÈME} ATELIER

16h - Les obstacles spécifiques

16h20 - Propos conclusifs

Thomas HOCHMANN, Professeur de droit public à l'Université Paris 10 Nanterre

16h40 - Fin du colloque

